

LA PRÉSUPPOSITION ENTRE THÉORISATION ET MISE EN DISCOURS

Amir BIGLARI, Marc BONHOMME (éds), *La Présupposition entre théorisation et mise en discours*, Paris, Classiques Garnier, 2018, pp. 582.

La Présupposition entre théorisation et mise en discours est le résultat d'un projet collectif visant à réorienter la réflexion sur le fonctionnement de la présupposition dans le discours. Il jette une lumière nouvelle sur les problèmes posés par la notion de présupposition et par sa mise en discours à partir de l'hétérogénéité des approches utilisées pour sa théorisation, de la détermination de ses traits définitoires, ainsi que de l'instabilité entre la présupposition et des concepts avoisinants. Comme Amir BIGLARI et Marc BONHOMME le rappellent dans l'introduction (pp. 7-31), c'est la présupposition dans son ampleur, avec la pluralité des points de vue et des approches présentées, qui est traitée par les auteurs des vingt-deux contributions du volume, organisées autour de quatre axes principaux. Cet ouvrage, par ailleurs le premier qui aborde l'analyse discursive de la présupposition et sa description dans des corpus authentiques et divers, se termine par un *Cahier des illustrations* (en annexe) (pp. 535-538) suivi de la bibliographie générale (pp. 539-566), de l'*Index des noms propres* (pp. 567-572), des résumés (pp. 573-578) et de la table des matières (pp. 579-582).

Le premier volet, *Cadrage théorique*, se compose de six contributions qui proposent un recadrage conceptuel de la présupposition selon une orientation basée sur son fonctionnement empirique.

Dans la première, *Des présuppositions stricto sensu aux présuppositions discursives* (pp. 35-56), Louis DE SAUSSURE s'intéresse aux propriétés de la présupposition, parmi lesquelles celle d'information triviale tendant à échapper tant au questionnement public – le savoir partagé – qu'au questionnement privé, bien que les présuppositions puissent même amener de nouveaux contenus. Après avoir présenté la présupposition d'un point de vue théorique, il examine l'« accommodation présuppositionnelle » – notion empruntée à Lewis (1979) où l'information nouvelle est incorporée dans l'arrière-plan de l'énoncé par le biais de motivations variables liées à l'économie et à la manipulation. L'arrière-plan conversationnel joue ainsi un rôle crucial dans la présupposition discursive puisqu'il permet de distinguer, entre autres, une présupposition *stricto sensu* ou linguistique, déclenchée localement, d'une présupposition *lato sensu* ou discursive, déclenchée à partir de tout l'énoncé. Cette dernière est une implicature sémantiquement et pragmatiquement essentielle à établir le contexte de l'énonciation, donc purement contextuelle tout en étant également pourvue des traits de l'accommodation et du fonctionnement manipulateur, typiques des présuppositions linguistiques.

Ce sont les relations équivoques entre les concepts de présupposition et d'implicature, et, à leur intérieur, entre présupposition sémantique et pragmatique, et entre implicature conventionnelle et conversationnelle, qui sont analysées par Jacques MOESCHLER (*Présupposition et implicature*, pp. 57-82). Dans un premier temps, l'auteur explore la frontière entre la sémantique et la pragmatique, à partir des travaux dont ces deux notions linguistiques ont fait l'objet depuis la fin des années 1970, pour souligner que la négation (descriptive et métalinguistique) est le critère distinctif le meilleur non seulement entre la présupposition et l'implicature, mais aussi entre la pragmatique et la sémantique. Pour le confirmer, l'appui sur une approche globale de la signification démontre que, à partir des implications, des présuppositions, des explicatures et des implicatures, la négation métalinguistique – qui peut à la fois être divisée en deux types à l'appui des critères de l'implication, des connecteurs et des relations de discours, appliqués aux relations entre la phrase négative, la phrase correctrice et la contrepartie positive de la phrase négative – devient l'élément principal de distinction entre présupposition et implicature. Dans ses conclusions, MOESCHLER souligne que les propriétés énoncées, conceptuelles et formelles, doivent également devenir opérationnelles en vertu des propriétés fonctionnelles des présuppositions et des implicatures, autrement dit le caractère vériconditionnel ; l'annulabilité VS la non-annulabilité ; la calculabilité VS la non-calculabilité ; l'arrière-plan VS le premier plan.

La troisième contribution concerne les diverses théories de la présupposition et les principales implications qui en ressortent (*Faut-il présupposer l'humanité du roi de France ?*, pp. 83-102). Sandrine DELOOR et Jean-Claude ANSCOMBRE comparent la conception de la présupposition de Beaver et Geurts (2011), à la fois inspirée de Stakaner, en questionnant le cadre conceptuel dans lequel les tests d'identification des présupposés sont utilisés par les linguistes qui s'appuient sur cette approche référentialiste, et sa conception énonciative, inspirée de Ducrot (1972 ; 1980) et d'Anschcombe (1990). Les auteurs examinent ensuite la distinction entre savoirs partagés et communauté linguistique et soulignent le rôle central de ces notions dans la définition de la présupposition. Les deux approches de la présupposition sont appliquées à l'article défini, notamment les notions d'unicité forte et d'unicité faible du

réfèrent, qui reprennent également celles d'unicité matérielle et d'unicité linguistique, et à l'adverbe anglais *already* à partir d'un exemple de Deloor (2012). À la lumière des commentaires présentés, les auteurs relèvent que c'est l'approche énonciative qui permet de bien cerner la notion de présupposition à partir de la définition du présupposé et de la dépendance entre posé et présupposé. Quant à l'exemple *Le roi de France est chauve*, d'où est tiré la question-titre de leur contribution, DELOOR et ANSCOMBRE répondent par la négative, à cause du fait que, selon l'approche énonciative qu'ils défendent, l'humanité du roi de France est un savoir partagé plutôt qu'un contenu présupposé.

Pierre-Yves RACCAH étudie le passage de la présupposition logique à la présupposition argumentative comme outil de manipulation idéologique (*De la présupposition logique à la présupposition argumentative. Etude d'un outil de manipulation idéologique*, pp. 103-124). Après avoir présenté l'approche vériconditionnelle analysant la nature de la relation « présupposée », l'auteur propose de considérer la présupposition comme une relation de signification au sein de laquelle il est possible de mieux aborder le rapport entre présupposition et polyphonie. En dépit des avantages liés à l'approche vériconditionnelle de la sémantique pour analyser la présupposition, RACCAH préfère s'aligner sur une approche instructionnelle de la sémantique dans une perspective empirique et linguistique en redéfinissant le concept de présupposé, où tant la présupposition logique que la présupposition argumentative deviennent des cas particuliers par rapport à la définition générale. Cette approche, développée dans le cadre théorique de la Sémantique des Points de Vue (SPV) inspirée de Ducrot et de Bakhtine-Volochinov, permet de décrire les articulateurs ainsi que les idéologies sous-tendues par les discours pour ensuite calculer la force idéologique des mots-de-langue correspondant à la force idéologique des mots-de-discours des énoncés, à savoir autant de présupposés lexicaux pouvant aboutir à des manipulations idéologiques. Dans ses conclusions, l'auteur rappelle que l'approche de la SPV a entre autres le mérite de décrire les potentialités argumentatives des unités de langue et d'étendre son objet d'étude.

Dans *La loi d'enchaînement dans une perspective expérimentale* (pp. 125-148), Jacques JAYEZ et Robert REINECKE présentent une approche expérimentale fondée sur le contenu principal et le contenu présupposé, et sur le contenu non principal, pour vérifier les différences discursives mentionnées dans la littérature et en proposer une lecture découlant de la perspective expérimentale suivie. Après avoir rappelé les observations empiriques qui apparaissent dans l'étude des présuppositions et les propriétés concernant tant les implicatures que les présuppositions, les auteurs constatent que ces propriétés posent problème d'un point de vue tant théorique qu'empirique. C'est pourquoi ils présentent une approche expérimentale de *savoir* et *regretter*, autrement dit des verbes factifs dont le matériel lexical porté par le contenu principal et le contenu présupposé est explicite, tout en soulignant les limites de l'emploi de verbes factifs mais aussi les principes établis pour les contourner – la comparaison entre le syntagme matrice et le syntagme enchâssé ; la détermination du type de syntagme impliqué par rapport à la phrase totale. L'analyse des tests, résumée par des tableaux, où sont présentées les catégories d'expérience, les structures des expériences et le déroulement de l'expérience, met en évidence que les propriétés du contenu principal y sont étudiées de manière indirecte et le contenu présupposé garde un statut particulier par rapport au contenu principal. Plus en détail, dans les cas des verbes factifs, les contenus présupposés coïncident avec ce qui est qualifié de secondaire par un dispositif hiérarchique apparemment indépendant de la saillance entre contenu principal et contenu présupposé.

Cette section se termine par la contribution de Gorges-Elia SARFATI, qui réévalue la problématique linguistique de la présupposition par l'analyse de la relation entre le fait présuppositionnel, le sens commun linguistique et le vécu psychosocial et sociodiscursif de l'évidence (*De la présupposition au sens commun. Morphogenèse et sémiogenèse de l'évidence discursive*, pp. 149-189). Après avoir présenté les modèles théoriques sur la présupposition, visant entre autres à étendre le mécanisme de la présupposition, et la question du sens commun dans la philosophie du langage, dans la pragmatique linguistique et dans l'histoire des idées, l'auteur emprunte ses remarques théoriques à la théorie de la présupposition de Ducrot (1972) et aux arrière-plans de connaissance de Searle (1995). Source d'évidence sémantique, le sens commun est étudié en termes de nature et de modes d'organisation pour aboutir à une modélisation permettant entre autres de mieux appréhender la réflexion sur les implications théoriques de la présupposition en sciences du langage. Cinq perspectives complémentaires du mode d'organisation du sens commun – aux niveaux de la topique sociale, de la topique configurationnelle, de la topique discursive, de la topique générique, de la topique textuelle – sont évoquées par SARFATI pour souligner que, au-delà d'une conception minimaliste de la présupposition, la compréhension de ses différents aspects contribue à l'élaboration d'une théorie du discours envisageant aussi les dynamiques de construction du sens comme des étapes sous-tendues par la logique du lien présuppositionnel. Dans la dernière partie, l'auteur met en évidence les applications possibles de ce modèle linguistique pour l'analyse du discours et des textes dues à l'intégration, en leur sein, des institutions de sens mais aussi de la mise en commun du sens en termes linguistiques par une valorisation du paramètre discursif.

Trois études composent la deuxième section du volume, consacrée aux relations entre présupposition et énonciation grammaticale.

Corinne ROSSARI (*La présupposition discursive dans les structures concessives*, pp. 193-219) examine le processus par lequel le déclenchement d'une présupposition discursive peut engendrer une interprétation concessive, et les valeurs qui lui sont associées à partir de la Théorie argumentative de la polyphonie. La présentation des valeurs rhétoriques que peuvent assumer les structures concessives d'un point de vue prosodique, grammatical, lexical, rhétorique, est suivie de l'analyse des mécanismes de présupposition opérant dans une séquence à interprétation concessive, et des schémas cognitif et énonciatif comportant une interprétation concessive. Dans la deuxième partie de son étude, à l'appui du corpus authentique *Monde 2008*, l'auteur explore les marqueurs *certes*, *d'accord*, *oui*, *P*, *mais* *Q*, qui sont répartis selon le type de contexte préparant à la présupposition – contextes fort ;

inférentiel fort ; inférentiel faible ; topical – et ensuite examinés par type de séquence. L'examen des séquences « *Oui P, mais Q* », « *D'accord, P, mais Q* » et « *Certes P, mais Q* » par rapport au mécanisme cognitif fondé sur une présupposition discursive déclenchant une lecture concessive permet d'établir des corrélations entre le marqueur concessif et la présence d'éléments contextuels contribuant à interpréter l'entité sémantique abstraite [p] comme présupposée. C'est dans les deux premières séquences que les marqueurs *oui* et *d'accord* permettent un lien plus fort entre [p] et les éléments déclenchant sa présence vis-à-vis de *mais*, dont la reprise de [p] est la moins forte. Dans ses conclusions, ROSSARI souligne que cette approche permet de réfléchir sur de nouvelles pistes pour l'analyse de la présupposition discursive.

Dans *La présupposition et les constructions pseudo-clivées* (pp. 221-233), Mervi HELKKULA examine des caractéristiques sémantiques et discursive de la construction pseudo-clivée en linguistique française à partir de l'approche de Ducrot (1984) sur la présupposition et de Prince (1978) sur les clivées et les pseudo-clivées de l'anglais. Dans un premier temps, l'auteur examine la nature et l'usage de la construction pseudo-clivée par rapport à ses composantes – une relative indépendante suivie d'un segment introduit par le présentatif *c'est* – et aux effets d'efficacité énonciative. Dans un second temps, l'attention est focalisée sur le concept de présupposition, fonctionnel à la troisième et dernière partie de l'analyse, intégrant des pseudo-clivées au sein des dispositifs présuppositionnels. HELKKULA regroupe les usages de la pseudo-clivée à partir de deux fonctions discursives reconnaissables dans le discours dont l'une vise à créer une cohérence dans le discours par le biais d'une structure d'information appropriée, l'autre à réaliser des visées rhétoriques résultant des caractéristiques présuppositionnelles de la pseudo-clivée. L'analyse conduite montre non seulement que les constructions pseudo-clivées appartiennent aux constructions présuppositionnelles de la langue, mais également que le présupposé véhiculé par la pseudo-clivée suppose que l'élément entouré par *ce qui/ que ... c'est* est dans la conscience de l'interlocuteur, et que le locuteur qui emploie cette construction peut manipuler la situation interactionnelle pour influencer son interlocuteur.

Dans la dernière contribution de cette section, *La présupposition dans le discours grammatical normatif des remarqueurs du XVIIe siècle* (pp. 235-259), Marc BONHOMME analyse les mécanismes de la présupposition discursive – combinant tant la présupposition linguistique stricto sensu que la présupposition pragmatique – au sein du discours présuppositionnel des remarqueurs selon la perspective des présupposés cadratifs – qui instaurent un fonds doctrinal commun dû à la variété des remarques et au caractère prescriptif – et des présupposés discursifs – moins contraignants et révélant les univers de croyance mobilisés par chaque remarqueur. Dans le corpus d'étude datant du XVIIe siècle, le rôle de la présupposition est essentiel par rapport au travail de normalisation du français classique opéré par Vaugelas, Bouhours et Ménage. Si les réflexions de ces remarqueurs sur la langue française sont basées sur des présupposés cadratifs, reléguant à l'arrière-plan les principes idéologiques de Vaugelas sous forme de prérequis, en fait leur entreprise de normalisation est régie par une forte intertextualité. A son intérieur, leurs postulats idéologiques sont supposés être déjà connus et leur intérêt envers les micro-faits langagiers explique la relégation de la théorisation linguistique dans l'implicite. BONHOMME examine les présupposés cadratifs dans leur délimitation tant *ex negativo* – circonscrivant le mauvais usage – que *ex positivo* du bon usage – motivant ses réalisations et soulignant sa cohérence. En outre, dans le discours des remarqueurs, l'argumentation grammaticale passe par des informations non exprimées mais sémantiquement nécessaires qui font affleurer leurs positionnements énonciatifs et interactifs dans leur activité normalisante. Ainsi la production grammaticale des remarqueurs s'inscrit-elle dans le discours normatif car elle s'appuie surtout sur des non-dits prescriptifs générateurs d'évidences doxales et argumentatives.

Quatre contributions composent la troisième section, consacrée à *La présupposition dans les discours littéraires*.

Dans la première, *Présupposition et organisation du sens* (pp. 263-287), Marion CAREL questionne l'hypothèse de la distinction entre présupposé argumentatif et présupposé co-signifié au sein de la première partie du poème de Marc de Larrégué de Civrieux *Soliloques du soldat*. Elle relève que les présupposés co-signifiés de ce texte poétique sont perdus dans la ré-écriture du poème en prose bien que le phénomène de présupposition soit le même dans tout usage de la langue. Si le verbe *s'acharner* et la négation sont employés pour illustrer tant les présupposés argumentatifs – dépourvus de contenu propre et assertés avec les posés au sein d'un même dire – que les présupposés co-signifiés – avec un contenu propre mais reliés à leurs posés et constituant deux aspects du même événement –, seul le premier type de présupposés est étudié à partir du nom *retraite*, alors que le second type est aussi examiné à partir du nom *guerre*, de la conjonction *quand* et des difficultés posées par l'application de la loi d'enchaînement de Ducrot (1972). A partir de l'analyse du poème et des mots-clés susmentionnés, CAREL montre que les présupposés et les posés présentent une relation de dépendance, ils sont communiqués par l'énoncé, mais les présupposés complètent sémantiquement les posés en influençant ainsi la construction textuelle.

Pour rendre compte des effets manipulateurs de la présupposition sur le lecteur, Amir BIGLARI applique ses remarques théoriques au recueil de poèmes des *Contemplations* de Victor Hugo (*La présupposition et la manipulation discursive dans Les Contemplations de Victor Hugo*, pp. 289-308). Après avoir présenté le cadre théorique de la présupposition et son inscription dans les effets pragmatiques du discours, l'auteur examine la manière dont celle-ci se présente dans les poèmes analysés pour constater qu'elle attribue des savoirs et des actes aux lecteurs sous forme d'évidences incontestables. Quant à la manipulation discursive, celle-ci intéresse aussi bien les contenus présupposés que les contenus posés et se manifeste par l'obligation pour chaque lecteur d'adopter le point de vue imposé et d'agir selon le modèle postulé par le locuteur. Cette manipulation discursive patente et ce coup de force énonciatif imposé au lecteur apparaissent à partir de nombreux marqueurs figurant dans le recueil de poèmes examiné, lesquels révèlent selon l'auteur une tactique énonciative du partage de scènes figuratives, dont le contenu est fictif, et montrent que le discours des *Contemplations* est saturé, autrement dit dépourvu de possibles interventions du lecteur.

Jean-Paul DUFLET propose une analyse sémiolinguistique et pragmatique des principales caractéristiques discursives du présupposé dans un corpus de textes dramatiques contemporains (*Le présupposé dans le texte dramatique*, pp. 309-334). Suite à la présentation des traits constitutifs du texte dramatique, parmi lesquels les dialogues entre des locuteurs fictionnels et une dialogie interne et externe, l'auteur s'intéresse à la présupposition en fonction des deux dialogies, notamment la dialogie externe en direction du lecteur-spectateur, et au présupposé énonciatif d'existence conditionnant la parole authentique et se redéfinissant à chaque dialogue dramatique comme un présupposé de l'acte de dialoguer. Parmi les propriétés du présupposé, l'auteur évoque sa relation avec le posé – qui peut porter sur une dépendance formelle des deux éléments ou sur une indépendance formelle du présupposé – ; la référence déclenchée – le présupposé peut tantôt renvoyer à un fait extralinguistique tantôt être non-référentiel, lorsque la référence est incohérente – ; son statut dans le dialogue dramatique – en termes de dialogie externe et d'interprétation du présupposé – ; sa « ratification » par un locuteur fictionnel – sous forme implicite, explicite par reprise, de contestation du posé, de rejet du présupposé ou de rejet énonciatif du présupposé et du posé. Quant aux fonctions du présupposé et du posé, et à leur relation dans le texte dramatique, elles peuvent se résumer par une fonction créatrice par ratification du présupposé, par le présupposé définitionnel des locuteurs fictionnels et par le locuteur fictionnel et le focus idéologique du présupposé. Cette analyse montre que l'économie générale du texte dramatique est tributaire du présupposé en début de texte ainsi que pour souligner des changements, et que les qualités du présupposé renforcent l'identité générique du texte de théâtre. Ainsi le présupposé au sein du texte dramatique possède-t-il des propriétés et un usage spécifiques relevant de l'identité générique de ce type de texte, au-delà de ses sous-catégories, et, de par ses emplois spécifiques, il peut représenter un « stylème » discursif du texte dramatique.

Dans la dernière contribution de cette section, *Modulations et modularité de la contrainte présuppositionnelle. Le dialogue exemplaire de Marivaux* (pp. 335-353), Anne JAUBERT aborde la présupposition dans le discours en termes pragmatiques à partir de la pièce de Marivaux *Le Jeu de l'amour et du hasard*. Après avoir présenté les facteurs qui régissent l'implicite et les « zones grises » entre présupposition et sous-entendu, et le fonctionnement graduable de l'implicite à partir du jeu de la relativité, l'auteur introduit l'implicite dans l'art du propos biaisé typique du marivaudage et les propriétés de la présupposition dans la pièce examinée. La présupposition devient une manifestation de l'esprit et de révélation d'un état d'esprit, elle est l'effet mais aussi la mise en valeur du trope communicationnel ; son détour est source de valeurs illocutoires, dont la principale est le caractère ludique de l'interaction ; elle engendre le doute si elle est ancrée au paraverbal et l'implicite y joue le rôle d'énonciation par aveuglement des personnages. L'auteur souligne ainsi que dans cette pièce sous-entendu et présupposition se combinent, pour créer des messages masqués dans le but de faire enfin émerger la vérité.

La quatrième section, *La présupposition dans les discours politico-médiatiques*, se compose de six contributions.

Rappelant que la présupposition doit être envisagée au sein d'énoncés réels, Catherine KERBRAT-ORECCHIONI applique ses remarques théoriques sur le présupposé – en termes de définition, de relation avec le posé et le sous-entendu, et de propriétés des présupposés – au vaste corpus des débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 1974 à 2012 dans le but de montrer que les frontières séparant le présupposé, le posé et le sous-entendu sont souvent floues (*La présupposition in situ*, pp. 357-379). Elle traite notamment des relatives appositives par rapport au couple affirmation posée-affirmation présupposée pour examiner les marqueurs qui les identifient mais aussi le statut des contenus, par rapport auxquels le seul cas de présupposé relève d'un phénomène de reprise. Elle utilise ensuite le cas de *moi je* prononcé par Hollande en 2012 pour rendre compte du binôme présupposé et sous-entendu, et pour mettre en évidence que cette structure est un sous-entendu pouvant s'actualiser de manière graduelle. Quant aux propriétés des présupposés, l'auteur souligne leurs exploitations stratégiques selon les points de vue du locuteur et de l'interlocuteur. Si dans ses conclusions KERBRAT-ORECCHIONI remarque que l'analyse du corpus n'apporte pas de réponses définitives sur la présupposition, elle montre la souplesse dans la distinction entre posé, présupposé et sous-entendu et les négociations entre les interlocuteurs, la nécessité de prendre en compte les formes linguistiques, la position et le contexte – le genre discursif et la visée des énonciateurs – pour assigner à un segment discursif la catégorie de présupposé.

C'est le débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 2012 qui fait l'objet de la contribution de Ruggero DRUETTA sur l'étude des parenthèses produites dans ce discours médiatique pour souligner qu'une conception discursivement pertinente de la présupposition doit s'appuyer tant sur des considérations sémantico-logiques que sur les locuteurs produisant ou « recevant » ce discours, et sur leurs assomptions (*Quand la présupposition est dans la parenthèse. Analyse du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française de 2012*, pp. 381-402). Après avoir évoqué les principales modalités des énoncés parenthétiques en termes de nature ; d'éléments constitutifs – un syntagme nominal, adjectival, adverbial, présuppositionnel, ou une construction verbale complète – ; de critères pratiques de reconnaissance – la suppression, la reprise anaphorique et le clivage – ; de caractéristiques prosodiques – l'abaissement –, ainsi que sémantico-pragmatiques – un caractère suppressible, la non-affectation par la négation, par les modalités, par l'enchâssement –, l'auteur poursuit son analyse à l'appui de la théorie de la présupposition pragmatique de Stakaner (1974 ; 2002). Celle-ci, appliquée au fonctionnement présuppositionnel des parenthèses, souligne que les parenthèses véhiculent des présuppositions pragmatiques. Celles-ci, par rapport au débat de l'entre-deux-tours – un contexte agonale médiatique caractérisé par le recours élevé aux parenthèses de la part des deux candidats –, forcent une interprétation de la présupposition du contenu propositionnel de la séquence en termes d'explicitation de présupposés tant sémantico-logiques que pragmatiques. Dans ce débat, les présupposés pragmatiques parenthétiques sont utilisés pour exprimer un accord en fait dissimulant un désaccord complet pour attaquer et discréditer l'adversaire – en témoignent les exemples de politesse apparente, l'emploi de l'exemple historique ou d'un présupposé pragmatique générique. La prise en compte de la

catégorie sémantique des présupposés permet donc de relever les phénomènes pragmatiques typiques de l'analyse des interactions qui y apparaissent, et le locuteur peut se servir des parenthèses pour expliciter un présupposé ou construire un contenu que le locuteur présente comme présupposé.

Dans la troisième contribution de cette section, à partir d'une perspective fondée sur l'analyse du discours, Paola PAISSA examine le syntagme nominal *majorité silencieuse* des campagnes présidentielles françaises de 2007 et 2012 afin d'explorer ses fondements présuppositionnels et de montrer ses fonctions dans le discours public et pour vérifier son rôle de formule (Majorité silencieuse. *Une formule à fondement présuppositionnel dans les campagnes présidentielles françaises de 2007 et 2012*, pp. 403-424). Puisque cette nomination apparaît dans les discours de Sarkozy lors des campagnes de 2007 et de 2012, c'est sur ces discours et sur des forums de lecteurs commentant ces discours que s'appuie le corpus de travail pour analyser, entre autres, la réception de ces discours, autrement dit les réactions suscitées par les présupposés constitutifs de *majorité silencieuse*. La définition des fondements présuppositionnels de cette expression remontant à 1968, dont les deux dimensions - linguistique et discursive - se renforcent mutuellement, est suivie de sa prise en considération comme formule dans le sens de Krieg-Planque et des présupposés qui y sont attachés selon le contexte examiné. Si Sarkozy tend à l'utiliser dans les deux campagnes à la fin de l'allocation, en présence de l'exhortation *j'ai besoin de vous* et en mobilisant le présupposé de la « polyphonie subie », ce n'est qu'en 2012 qu'apparaît une tentative de mieux définir le référent social et l'emploi de la formule au sein de constructions hypothétiques, ce qui témoigne d'une efficacité fragilisée de la formule, dont tire profit F. Hollande. Quant, enfin, aux réactions des lecteurs au sein de commentaires sur la formule en 2012, il paraît que la plupart d'entre eux croient à la réalité empirique du référent social représenté par la *majorité silencieuse*. Dans ses conclusions, PAISSA souligne que *majorité silencieuse* est une formule performative, auto-légitimante et circulaire.

Pour sa part, la contribution de Ruth AMOSSY vise à vérifier la manière dont les études linguistiques sur la présupposition contribuent à l'analyse de l'argumentation, notamment de la polémique, par rapport à la phrase *La diabolisation d'Israël n'aura-t-elle donc jamais de fin ?* figurant au sein d'un article polémique du *Point* (*La présupposition à l'épreuve du discours polémique*, pp. 425-442). La micro-analyse de cette phrase permet d'y repérer les présupposés et de montrer leur capacité à imposer une opinion par un coup de force en contexte dialogico-polémique. En effet, la présupposition offre un ancrage essentiel à l'analyse matérielle des évidences, car elle montre la manière dont se construit l'adhésion de l'autre à une thèse ou oriente l'autre vers un certain point de vue ou une autre opinion. L'examen des présupposés, en langue, dans un premier moment et, ensuite, dans la démarche argumentative, ainsi que la prise en compte de la relation entre la formule et le présupposé, en perspective dialogique, les situations liées au rejet des présupposés dans le cadre de la polémique, la prise en charge et la subjectivité dans les présuppositions montrent à quel point l'analyse des présupposés est révélatrice de tous ces dispositifs. Par le biais des présupposés il est possible de donner un ancrage matériel à des désaccords profonds, mais aussi de comprendre les procédures de discrédit liées au rejet des présupposés à travers la subjectivité et la responsabilité de l'adversaire à l'égard de ce dont il se porte garant. De plus, il émerge, de l'exemple présenté, que la notion de présupposition est inscrite dans une perspective dialogique, appelant à traiter ce qui relève d'un savoir commun partagé dans une perspective discursive.

Alain RABATEL s'intéresse aux relations entre présupposition et sous-entendu à partir d'une approche qui, au-delà de leurs différences, les analyse de manière graduée, « continuiste » au sein d'un article de presse du *Parisien* de 2014 débouchant sur la peopolisation par le biais de l'implicite (*Les parcours interprétatifs des présupposés et des sous-entendus, de la phrase au texte et à sa mise en page*, pp. 443-462). L'auteur étudie la présupposition selon un parcours interprétatif du texte basé sur les stratégies de mise en page et de mise en discours, permettant au lecteur de revisiter le texte, en particulier à propos de sa prise en charge, pour comprendre la hiérarchisation des discours de la part des énonciateurs et la mettre en relation avec la question de l'éthique dans l'implicite et dans des pratiques journalistiques relativement à un fait polémique touchant un politique. Cette analyse, conduite sur le titre, sur les présupposés dans le corps de l'article, sur le texte dans sa globalité et dans sa planification met en évidence qu'il existe une gradualité entre présupposés et sous-entendus, ainsi qu'une relation de dépendance. Les présupposés tendent à engendrer des sous-entendus suivant le principe de la pertinence et ses différentes déclinaisons liées au type de lecture, à la portion du texte, à la prise en compte des règles syntaxiques et des éléments linguistico-sémiotiques. Quant au point de vue, les sous-entendus se révèlent plus riches que les présupposés en termes de complexité des mécanismes interprétatifs, l'implicite mettant en avant le rôle essentiel de la notion d'interprétation.

Dans la dernière contribution de cette section, Karine BERTHELOT-GUIET s'intéresse à la manière dont le discours publicitaire se sert de présupposés empruntés tant au discours d'influence qu'au discours marchand (*Sous la publicité, la consommation. Discours publicitaires contemporains et présupposition*, pp. 463-473). La présupposition y est traitée à trois niveaux : la présupposition à partir des caractéristiques plurisémiotiques des formes publicitaires ; les dispositifs sous-tendant la présupposition en termes d'incidence de la marque et du nom du produit sur le discours publicitaire et donc sur le récepteur-consommateur ; la reconnaissance du caractère publicitaire des discours et de la volonté des marques de s'en éloigner, autrement dit la publicitarité, la dépublicitarisation et, au contraire, l'hyperpublicitarisation. L'analyse conduite par l'auteur souligne que la présence de la marque présuppose le publicitaire et la publicitarité malgré les recours à la dépublicitarisation puissent apparemment menacer les discours publicitaires. C'est la présence de la marque, déclenchant une implication communicationnelle, qui permet au discours de sous-tendre une essence publicitaire et d'engendrer une préférence sémiotique marchande de la part de l'interprète. En revanche, l'effacement du publicitaire comporte une démultiplication de signes fixes de la marque et de ce qui lui est lié, provoquant une condensation sémiotique, des phénomènes de stéréotypie et d'intertextualité qui montrent que la publicitarité est empreinte de logiques de pouvoir par lesquelles les discours qui en découlent entrent dans l'imaginaire et dans le spectaculaire.

Les trois contributions de la cinquième et dernière section, *Présupposition et sémiotique visuelle*, portent sur les relations entre présupposition et image.

Dans la première, *Présupposé et interprétation. Une image peut-elle s'entendre sans prérequis ?* (pp. 479-494), Christophe Genin applique le sens logique du présupposé en tant que condition d'intelligibilité d'une proposition (qu'il emprunte à la philosophie hégélienne) à la compréhension d'images de genres différents, parmi lesquels les tableaux d'Ingres *Œdipe et le Sphinx*, des *Nymphéas* de Monet, de deux *Annonciations* de Fra Angelico. L'observation de ces images de la part d'étudiants étrangers chinois montre que, derrière un sentiment esthétique, l'intelligence d'une œuvre non seulement suppose la connaissance de sa symbolique, mais elle présuppose également des hétérogénéités de civilisations et de paradigmes. D'où la prise en compte d'un écart et de sa mesure produits par cette rencontre de l'étranger, dont le résultat est une coïncidence entre le présupposé et la métaphysique. Il émerge que la présupposition possède les trois statuts d'après lesquels elle est un fondement inaperçu, la ligne de partage entre civilisations différentes dans un processus logique de *regressus ad infinitum*, et un ensemble de considérations régressives qu'une créolisation programmatique peut surmonter et dépasser. Au plan humaniste, la présupposition comporte donc une corrélation solidaire de cultures.

La présupposition et son rôle pour l'interprétation linguistique, liée à l'implicite, font l'objet de la contribution de Nicole EVERAERT-DESMEDT et Guy EVERAERT, qui, à l'appui de la théorie de la pragmatique néo-gricéenne, l'appliquent au tableau de Magritte *La Durée poignardée* et à son processus d'interprétation (*Magritte, je présuppose... ?*, pp. 495-516). Après avoir rappelé que, d'un point de vue théorique, le processus interprétatif est fondé sur un système linguistique et un système pragmatique au sein desquels le récepteur construit d'abord un énoncé linguistique et ensuite il formule des inférences pour identifier l'intention communicative du locuteur, les auteurs comparent l'interprétation linguistique et l'interprétation d'une peinture figurative. Celle-ci repose sur un système plastique et un système pragmatique par rapport auxquels le spectateur construit un énoncé plastique à partir d'un explicite et d'un implicite auxquels le système pragmatique fournit une signification et l'intention communicative. Suite à l'application de ces remarques à l'analyse du tableau de Magritte, EVERAERT-DESMEDT et EVERAERT montrent que, malgré les difficultés de cette méthodologie, tant dans le système plastique que dans le système pragmatique, la théorie de Grice permet d'intégrer des mécanismes généraux et communs aux processus cognitifs linguistiques ou picturaux.

La contribution qui clôt le volume, *Présupposés et images fixes* (pp. 517-533), explore l'utilité de la notion de présupposition pour l'analyse d'images fixes, notamment des réalisations graphiques mélangeant images et mots, dont la syntaxe souligne une équivalence par rapport aux mécanismes linguistiques de la présupposition. S'appuyant sur les travaux de Ducrot, Georges ROQUE analyse d'abord l'expression *plus de* contenant une présupposition dans des slogans verbaux d'affiches ou d'annonces en plusieurs langues – l'anglais « *No more tears* » et « *No more war* » ; l'espagnol « *No más agresión* » ; le français « *Cessez de fumer* » – à savoir la partie textuelle de mixtes verbo-ictoniques dont les images associées ne permettent pas d'exprimer une présupposition de manière directe. L'étude se poursuit par deux images fixes : un détail du tableau de Robert Campin *L'Annonciation* ou *Le Retable de Mérode*, et le tableau de David Hockney *A Bigger Splash*. Si dans le premier tableau le présupposé enclenche le sous-entendu, bien que le présupposé y reste implicite, dans le second c'est le présupposé – en tant que partie de l'énoncé – qui oriente la recherche d'un sous-entendu et aucune indication ne permet d'interpréter le tableau. Ce sont donc des signes présents dans l'énoncé visuel qui permettent d'orienter l'interprétation de l'œuvre vers le sous-entendu, là où l'opposition entre celui-ci et le présupposé contribue à la recherche du sens des images.

[Alida M. SILLETTI]